

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mardi 3 juin 2025 à 19 h 15 au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à laquelle séance sont présents :

Monsieur le maire Réjean Rajotte

Madame la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe Lucie Chevrier,

Sont également présents :

Madame la conseillère	Hélène Dufault	poste 1
Messieurs les conseillers	Robert Chevrier	poste 3
	Pierre Paré	poste 4
	Michel Daigle	poste 5
	Daniel Plante	poste 6

Est absent :

Monsieur le conseiller Martin Doucet poste 2

1 Ouverture de l'assemblée

Le maire, monsieur Réjean Rajotte, déclare l'assemblée ouverte et invite la directrice générale adjointe à présenter le projet de Règlement soumis à la consultation publique mentionné dans l'avis public donné sur le sujet le 7 mai 2025.

2 Consultation sur le projet de Règlement numéro 638-2025 intitulé « Règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux »

2.1 La directrice générale adjointe présente le projet de Règlement numéro 638-2025 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

2.2 Le maire invite les citoyens à soumettre leurs questions.

Aucune question n'est adressée à l'égard du Règlement dans son ensemble ou en partie.

3 Clôture de l'assemblée

Après avoir procédé à la présentation du projet de Règlement, le maire déclare la levée de la présente assemblée publique de consultation à 19 h 25.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,


Lucie Chevrier

Le maire,


Réjean Rajotte